



## Dossier de presse

# Incubateur Belle de Mai

## Le numérique anticrise ?

A la découverte de la 100<sup>e</sup> entreprise créée

Points de vue d'experts sur le financement des startups du numérique : Conférence « Financer sa startup : fonds publics et fonds privés »

28 novembre 2012





## Sommaire

<b>Flash info « l’innovation numérique anticrise ? » .....</b>	<i>page 3</i>
<b>Communiqué de presse .....</b>	<i>page 4</i>
<b>Déroulé du 28/11/2012 .....</b>	<i>page 5</i>
<b>Interviews .....</b>	<i>pages 6 à 12</i>
- Yann Le Fichant, président Vox inzebox	<i>pages 7</i>
- Florian Olivier-Koehret, président Shangri-La	<i>page 9</i>
- Charles-Edouard de Cazalet, directeur associé Sogedev	<i>page 11</i>
<b>Chiffre clés de l’Incubateur Belle de Mai .....</b>	<i>page 13</i>
<b>Partenaires .....</b>	<i>page 14</i>
<b>Annexes .....</b>	<i>dossier annexes</i>
Présentation de Vox inzebox	
Présentation de la solution Paperus par Shangri-La	
Présentation de Sogedev, expert en financement public	
Présentation d’Alumni Business Angels	
Trophées 1 <sup>ère</sup> & 100 <sup>e</sup> par Sourski, artiste sculpteur	

Flash info - 27/11/2012

## L'innovation numérique anticrise ? Rencontre avec des entreprises compétitives

Jacques Bourdon, président de l'Incubateur Belle de Mai et son équipe auront le plaisir de présenter des entrepreneurs qui innovent avec réussite dans le numérique.

Depuis sa création **en 1999**, l'Incubateur Belle de Mai, unique structure en France entièrement dédiée au numérique et ses usages, a accompagné :

- > **132 projets** de création d'entreprises innovantes
- > 19 projets en cours d'incubation dont 4 nouvellement incubés (le 06/11/2012).

S'appuyant sur un réseau de près de **220 experts**, qui collaborent avec les entrepreneurs pendant leur incubation et en post incubation, **l'Incubateur Belle de Mai a investi plus de 2,3 M€** au profit des projets  
=> **Aujourd'hui, 75 % des entreprises sont en activité.**

L'équipe de la 100<sup>e</sup> entreprise créée\* sera aux côtés de Yann Le Fichant, dirigeant de Vox inzebox, la plus ancienne entreprise innovante accompagnée par l'incubateur.

*La 1ère et la 100<sup>e</sup> entreprises accompagnées par l'Incubateur national Belle de Mai viendront témoigner ce mercredi 28 novembre 2012 à l'occasion d'une conférence consacrée au financement des startups numériques :*

**« Financer sa startup : fonds publics et fonds privés »**  
organisée en partenariat avec Sogedev, expert en financement public  
à l'Incubateur Belle de Mai au Pôle Média de **16h30 à 19h**  
37 rue Guibal - 13003 Marseille  
et en direct sur [www.dailymotion.com/incubateurbelledemai](http://www.dailymotion.com/incubateurbelledemai)

Tous les entrepreneurs se posent la question du financement de leur startup. Sera-t-il possible en 2013 d'optimiser les dispositifs pour en faire un atout de développement de leur entreprise ? L'Incubateur Belle de Mai a pris l'initiative de cette conférence pour apporter des réponses précises aux interrogations de demain par 4 experts :

- Morgan Dinkel, Chargé d'affaires - Incubateur Belle de Mai
- Claire Laurent, Responsable de missions - Sogedev
- Laurent Urien, vice-président - Alumni Business Angels
- Sylvain Poisson, Chargé des relations avec les Institutions et Ecosystèmes - Sogedev

Ils interviendront sur les points suivants : Incubateurs, financement public de l'innovation, levée de fonds d'amorçage et financement « haut de bilan », projet de loi de finances 2013 et compétitivité des entreprises du numérique.

*\* qui vous sera dévoilée aujourd'hui ...*

### Incubateur Belle de Mai

Céline Souliers  
06 07 56 22 76  
[celine.souliers@belledemai.org](mailto:celine.souliers@belledemai.org)

### Relations Presse

Julia Santi / Céline Bukiatmé  
06 13 09 44 95 / 06 82 97 48 12  
[julia@santi-associes.eu](mailto:julia@santi-associes.eu) / [celinebukiatme@gmail.com](mailto:celinebukiatme@gmail.com)

Communiqué de presse - 28/11/2012

## L'innovation numérique anticrise

100<sup>ième</sup> entreprise numérique innovante créée issue d'un projet accompagné par l'Incubateur Belle de Mai

Dans le cadre de la conférence « *Financer sa startup : fonds publics & fonds privés* » organisée en partenariat avec Sogedev, expert en financement public, **l'Incubateur Belle de Mai, annonce la création de la 100<sup>e</sup> entreprise innovante.**



C'est **Shangri-La**, société créée par quatre diplômés de l'école des Mines de Saint-Etienne, Florian Olivier-Koehret, Martial Lienert, Clément Lion et Laurent Harduin qui fait passer le cap des **100 entreprises à l'Incubateur Belle de Mai**. Pour les encourager dans leur développement, Fabien Finucci, vice-Président de l'Incubateur leur remet un trophée réalisé par l'artiste sculpteur Sourski symbolisant l'émergence.

**Shangri-La** développe la solution Paperus, un système de copie digitale du livre physique. Son objectif ? Etre l'opérateur n°1 du livre hybride (papier + numérique) en France et en Europe ; Shangri-La révolutionne l'expérience de la lecture. Sa solution innovante au service des éditeurs et des lecteurs réconcilie le livre traditionnel et le livre numérique en s'appuyant sur la librairie « physique ». Aujourd'hui, les promesses du succès de cette innovation semblent déjà se confirmer (ou se confirment déjà) puisque les créateurs de Shangri-La annoncent officiellement la signature de leurs premiers contrats avec deux maisons d'édition majeures, **Fleurus** et **Eyrolles**.

A l'occasion de la découverte de cette 100<sup>e</sup> entreprise, Daniel Sperling, adjoint au maire de Marseille a tenu à féliciter la plus ancienne entreprise accompagnée par l'Incubateur Belle de Mai : **Vox inzebox**, créée par Yann Le Fichant, à Marseille, en novembre 2000. Vox inzebox, qui fabrique et diffuse le magazine du tourisme Zevisit, emploie aujourd'hui 10 personnes et génère un chiffre d'affaire d'environ 800 K€ / an.

Lors de la conférence, les 4 experts ont répondu aux questions des entrepreneurs sur le financement de leur startup et les solutions pour en faire un réel effet de levier dans leur développement.

\*\*\*

Depuis sa création en 1999, l'Incubateur Belle de Mai, **seul incubateur dédié au numérique labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**, a accompagné **132 projets** de création d'entreprises innovantes. 19 projets sont en cours d'incubation dont 4 nouvellement incubés (le 06/11/2012) [2]. S'appuyant sur un réseau de près de **220 experts**, qui collaborent avec les entrepreneurs pendant leur incubation - et même au-delà - **l'Incubateur Belle de Mai a investi plus de 2,3 M€** au profit des projets.

Aujourd'hui, 75 % des entreprises sont en activité et pérennes.



Déroulé du 28/11/2012

16h30	Accueil par M. Fabien Finucci, vice-président de l'Incubateur Belle de Mai qui passe immédiatement la parole à Céline Souliers, coordinatrice Incubateur Belle de Mai
16h31	Mot de bienvenue par Céline Souliers
16h33	Discours M. Daniel Sperling, CONSEILLER RÉGIONAL - ADJOINT AU MAIRE de Marseille Délégué au Plan "Mieux vivre ensemble", Civisme, Allô Mairie, Accès à Internet pour tous, Bureaux Municipaux de Proximité, Etat Civil, Visas et Légalisations.
16h40	Remise du prix par M. Sperling à Yann le Fichant, PDG de Vox inzebox, la plus ancienne entreprise créée accompagnée par l'Incubateur Belle de Mai
16h42	Intervention de Yann le Fichant
16h46	Discours M. Fabien Finucci, vice-président de l'Incubateur Belle de Mai, membre-associé de la CCIMP, directeur régional Orange
16h53	Remise de la sculpture par M. Finucci à Florian Olivier-Koehret, Président de Shangri-La, 100 <sup>e</sup> entreprise créée accompagnée par l'Incubateur Belle de Mai
16h55	Intervention de Florian Olivier-Koehret
16h59	Lancement par Céline Souliers de la conférence « financer sa startup : fonds publics et fonds privés »

## Les Interviews :

### Interview 1 Yann Le Fichant

« Même après 12 ans, 2 levées de fonds, il reste encore du chemin à parcourir »



*Yann Le Fichant est le fondateur de la société Vox inzebox, plus connue sous la marque Zevisit. Après 12 ans, 2 levées de fonds et de multiples succès, il considère que le chemin est encore long.*

### Interview 2 Florian Olivier-Koehret

« Tout devient possible à celui qui cultive l'audace ! »



*Florian Olivier-Koehret est le dirigeant fondateur de la société Shangri-La, éditeur de Paperus. Après 18 mois d'incubation, cette belle startup est maintenant prête à devenir l'opérateur numéro 1 en France et en Europe du livre hybride intelligent !*

### Interview 3 Charles-Edouard de Cazalet

« L'économie numérique a encore un bel avenir devant elle »



*Les dernières annonces du gouvernement ont pu inquiéter les entrepreneurs. Mais qu'en est-il vraiment du projet de loi de finances 2013 et de ses impacts ? Rencontre avec Charles Edouard de Cazalet, directeur associé de Sogedev, expert en financement public.*



Interview de **Yann Le Fichant**

**« Même après 12 ans, 2 levées de fonds, il reste encore du chemin à parcourir »**

par Céline Souliers - 28/11/2012



**Les entreprises dans le secteur du numérique ont pour réputation d'avoir une durée de vie très courte, Vox inzebox qui fête ses 12 ans prouve le contraire. Rétrospective des grandes étapes par le fondateur et PDG, Yann Le Fichant.**

**Vox inzebox fête ses 12 ans, pouvez-vous nous parler des grandes étapes, de sa création à son développement ?**

L'idée nous est venue en avril 2000. Dès le départ, nous voulions proposer des visites de lieux touristiques via le téléphone portable. Notre innovation ne résidait pas dans la technologie mais plutôt dans l'usage et les contenus. Nous nous sommes appropriés les technologies existantes pour apporter un service à haute valeur ajoutée aux utilisateurs. Les contenus, les visites que nous avons proposés étaient très différents, plus proches du reportage radio que du guide touristique standard.

L'année 2000, tout le monde s'en souvient, c'était l'explosion d'internet, une époque faste pour les startups. Nous participions aux fameux « happy Tuesday » avec des centaines d'autres entrepreneurs pour rencontrer des investisseurs. A cette époque, de jeunes créateurs ambitieux, sur une simple idée, pouvaient lever des dizaines de millions de francs. Il y avait une énergie monstrueuse. C'est à cette époque que j'ai rencontré Bertrand Bigay, fondateur de Cityvox, avec qui nous avons toujours travaillé en étroite relation.

Vox inzebox est née en novembre 2000 avec un capital social de 25 000 frs composé de nos fonds propres et de ce qu'on appelle la « love money ». C'était déjà une société anonyme pour anticiper l'arrivée d'investisseurs. Et puis il y a eu l'explosion de la bulle internet... Et là, finies des levées de fonds à 10 Millions de francs ... Il a fallu revoir notre prévisionnel de développement sans ça. Nous avons dû changer notre image – il ne faisait pas bon d'être une startup dans le numérique.

D'un modèle Business to Consumer, nous avons évolué vers un modèle Business to Business. Cette solution nous permettait de générer du chiffre d'affaires même si le temps de négociation était plus long en s'attaquant aux collectivités et lieux touristiques.

Premier service disponible en mai 2001 : visite de Notre Dame de la Garde à Marseille et le quartier Montmartre à Paris.

Nous avons autofinancé ces deux lieux phares, notamment grâce à l'aide de l'Incubateur Belle de Mai. C'était en quelque sorte notre preuve de concept. Nous avons travaillé avec un sociologue pour valider l'impact de notre service innovant.

Cela a été un succès médiatique fulgurant. Presse locale, nationale, internationale – BBC, ZDF, Newsweek ... - télévision, magazine ... C'était une première mondiale. France Info nous a même décerné le prix de l'entrepreneur de l'année. Mais rien n'était gagné. Le trafic n'a pas été à la hauteur. Les utilisateurs avaient peur que ça leur coûte trop cher. Les usages du mobile n'étaient pas développés comme aujourd'hui.

Notre ADN innovant, avec un peu de technologies et beaucoup d'innovation d'usages associés à notre flexibilité de startup, nous a permis de surfer sur les différentes vagues High Tech. Nous étions les premiers à proposer des visites vidéo pour les pockets PC.

2003 : première levée de fonds

En 2004, c'est pour les GPS que nous avons continué à développer des contenus touristiques.

Il était nécessaire pour notre survie d'innover sans arrêt et de nous adapter aux supports. C'était notre argument de vente pour palier au manque de trafic. Toujours avoir un temps d'avance. Au-

delà des contenus réalisés, nous sommes également les garants de l'image de marque de nos clients. Avec nos innovations, c'est la promotion de leur territoire que nous réalisons.

Nous avons fait notre apparition sur internet en 2006. Cela peut paraître tardif mais c'était notre volonté d'être uniquement sur les plateformes mobiles. Avec la qualité et le volume de destinations disponibles, il s'est avéré pertinent de les déporter sur des portails partenaires à gros trafic comme Orange, Voyage-sncf ou encore La Poste. Cette visibilité accrue a renforcé notre crédibilité auprès de nos clients et leur a garanti une diffusion massive.

2006, c'est aussi l'année de la création de la marque Zevisit. Notre modèle économique a commencé à porter ses fruits et nous avons fait notre deuxième levée de fonds.

L'arrivée des smartphones, mais surtout de l'iPhone puis d'android, a démocratisé l'usage du mobile pour le tourisme. Avec nos centaines d'applications et nos milliers de contenus disponibles dans le monde entier, tout le monde peut avoir une de nos visites dans sa poche.

Aujourd'hui, nous proposons régulièrement de nouveaux contenus innovants et de plus en plus de lieux.

### **Vox inzebox a été créée à Marseille alors que vous n'êtes pas Marseillais. Qu'est-ce qui vous a fait venir et surtout rester ?**

En 2000, Marseille avait pour ambition d'être la ville de « eTourisme », une pièce maîtresse dans le monde des nouvelles technologies. Cela nous a attiré ici. Puis il y a eu la pépinière Marseille Innovation et l'Incubateur Belle de Mai. Et, il faut l'avouer, il fait bon vivre à Marseille. Marseille a été un de nos premiers clients par facilité – on était sur place.

Aujourd'hui, avec plus de 4500 lieux référencés, notre business n'est plus à Marseille ...

Nous avons tissé des liens forts avec les entreprises qui sont passées au Pôle Média Belle de Mai : Cityvox, Lexis numérique, Mailclub, Idoxa ... Nous sommes peut-être l'entreprise qui a le plus collaboré avec « ses voisins ». J'ai aussi été à l'origine de la création de Medmultimed, l'association des professionnels du multimédia et de l'internet en PACA (aujourd'hui intégrée dans PRIMI) Nous avons aussi travaillé avec la Friche, ZINC ou encore Radio Grenouille. Nous sommes donc très ancrés dans le quartier même si nos clients sont ailleurs.

### **12 ans, c'est quand même un beau parcours ?**

Même après 12 ans, 2 levées de fonds, il reste encore du chemin à parcourir. La réussite reste relative, nous ne sommes pas Google. J'avais espéré aller plus loin, plus vite, même si le chemin parcouru est déjà bien. Je n'ai pas encore la possibilité d'être serein, c'est un combat de tous les jours. Rien n'est jamais gagné.



Interview de **Florian Olivier-Koehret**

« **Tout devient possible à celui qui cultive l'audace !** »

par Julia Santi - 28/11/2012



Plus de débat entre avantages et inconvénients du livre imprimé ou numérique, la solution développée par Paperus est de disposer des deux. Grâce aux contrats signés avec des éditeurs comme Fleurus et Eyrolles, Paperus s'utilisera tout simplement au moment de l'achat d'un livre en librairie, à partir d'un QR Code présent sur le ticket de caisse, les lecteurs auront accès à la version numérique du livre ...

*Florian Olivier-Koehret est le dirigeant fondateur de la société Shangri-La, éditeur de Paperus. Après 18 mois d'incubation, cette belle startup est maintenant prête à devenir l'opérateur numéro 1 en France et en Europe, du livre hybride intelligent ! La parole est à lui.*

### **Pour vous, posséder une fibre entrepreneuriale, est-ce inné ou acquis ?**

Pour moi, les deux sont liés. D'une part, il faut être convaincu de l'utilité de sa « mission » tout en proposant une vision différente du monde comme Xavier Niel ou Steve Jobs ont pu le faire. Ensuite, je vois une seconde catégorie d'entrepreneurs dans laquelle je m'inclus, celle orientée projet où l'entrepreneur se forme, s'adapte et se passionne pour le développement de ses futurs produits et services.

### **Qu'est-ce qui est à l'origine de votre entreprise ?**

Je me suis rendu en 2010 au salon du livre à Paris en compagnie d'un de mes futurs associés. Entre les liseuses et les livres physiques, nous avons constaté qu'il n'existait rien mixant les deux. L'attachement charnel au livre objet papier est tellement fort notamment en France que le numérique a longtemps été boudé. Il restait une place de choix pour le livre hybride. Nous l'avons installé en imaginant ce qu'un livre idéal devait apporter. Ainsi est né Paperus.

### **Quelles ont été les étapes à franchir ?**

D'abord, dessiner les contours du projet à deux. Puis lister les compétences indispensables : design, web, marketing ; pour ce faire, nous avons chassé dans nos propres réseaux et deux autres associés nous ont alors rejoint. Pour la partie marketing, c'est auprès de l'Incubateur national numérique de la Belle de Mai que nous nous sommes tournés sur les conseils d'un de nos enseignants en école d'ingénieur. Ensuite il n'y a pas d'autre choix que de suivre le processus dans lequel on s'est embarqué, et pour lequel on s'est véritablement engagé personnellement. On parle rarement de cette responsabilité là mais pour moi, elle contribue largement à la réussite du projet final. Projet qui va inévitablement évoluer par rapport à la copie de départ.

### **Quels sont les points forts de l'incubation Belle de Mai ?**

L'équipe composée de Knowledge Angels et du chargé d'affaires de l'Incubateur est le grand point fort. Nous bénéficions d'un retour d'expériences tellement riche que l'on peut compter cela en années d'expérience gagnées. Cela a encore plus de valeur pour moi, que

n'importe quelle aide remboursable. Le recours au conseil juridique qui nous a guidé dans une législation du livre à la française extrêmement complexe en est un bon exemple. Nous sommes imprégnés des compétences des « cheveux blancs » en présence en utilisant les différents savoirs, ça a été très précieux pour nous. Bénéficier ainsi de conseils et de connaissances professionnelles a permis au projet d'être viable plus vite, plus professionnel aussi et enfin crédible, même dans un processus d'incubation hors murs.

### **Vous arrivez en fin d'incubation, quelle est la prochaine échéance ?**

Celle de la commercialisation qui démarre maintenant fin 2012, elle va générer un premier CA qui va nous permettre de continuer à nous développer. Nous tablons sur environ 5000 titres/ouvrages numériques « couplés » qui seront proposés en complément de l'offre papier. L'annonce publique est faite ce jour à l'occasion de l'ouverture du Salon du livre de Montreuil.

Le QR code unique centralisé, c'est celui que retrouve le client sur son ticket lors de son passage en caisse (grâce à nos partenaires techniques, les sociétés Praxiel et 2dcom). Ces deux acteurs majeurs du progiciel de caisse nous ont permis d'intégrer avant la sortie commerciale et l'installation chez les libraires, la brique logicielle Paperus. Avec aujourd'hui 2000 points de vente en France équipés, nous visons maintenant les grandes enseignes et un tiers restant des libraires équipées d'autres progiciels.

### **Que pensez-vous des dispositifs français d'aide à l'innovation ?**

Le statut de JEI et le CIR sont des dispositifs que nous souhaitons largement utiliser sachant notre R&D a vocation à fortement se développer sur les trois années à venir. Pour nous, le livre hybride est à l'état embryonnaire, en copie homothétique du livre traditionnel. Nous rêvons d'un Rich Book et pour développer d'autres fonctionnalités, adaptées à tous les handicaps, nous allons faire appel à tous les dispositifs d'aide afin de continuer à innover.

La levée de fonds que nous envisageons sera faite pour se développer à l'international. Nous avons passé deux années à intégrer le cadre légal français, demain pour aller vers la Chine que nous visons en premier lieu, cette fois sans l'aide de l'Incubateur, nous aurons besoin d'être bien soutenu financièrement. Nous nous attachons à conserver un avantage concurrentiel de taille, celui d'être indépendant avec un catalogue riche et divers doté d'une application universelle centralisée.

### **Vous êtes la 100ème entreprise créée ?**

Nous estimons que c'est une chance énorme d'être lu, vu et entendu ! Bien sûr, nous adressons nos salutations les plus respectueuses à la 99<sup>ème</sup> comme à la 101<sup>ème</sup> entreprises créées. Aujourd'hui, nous souhaitons nous investir auprès des futurs porteur(-euse)s de projets dans le numérique afin d'échanger avec eux. Les montagnes russes entre euphorie et mauvaises nouvelles dans la même journée, on connaît ! Du coup, être proche de l'Incubateur Belle de Mai pour les aider au creux de la vague, cela me semble un juste retour des choses. Rester isolé n'apporte rien de bon. Pour moi, il faut avancer sans se poser trop de questions et suivre son cap coûte que coûte. La France est le pays champion de l'auto-flagellation ! Pourquoi ne pas se pencher sur ce qui est positif, par exemple sur notre promotion d'ingénieurs : il n'y a pas une personne qui n'exerce pas un métier ou une activité par passion. Une fois qu'on a dépassé la peur de l'échec, tout devient possible à celui qui cultive l'audace !

Interview de **Charles-Edouard de Cazalet**

## « **L'économie numérique a encore un bel avenir devant elle** »

par Céline Souliers - 28/11/2012



*Les dernières annonces du gouvernement ont pu inquiéter les entrepreneurs. Mais qu'en est-il vraiment du projet de loi de finances 2013 et de ses impacts ? Rencontre avec Charles Edouard de Cazalet, directeur associé de Sogedev, expert en financement public.*

Le statut Jeune Entreprise Innovante ou JEI a connu 3 grandes étapes : sa création en 2004, la loi de finances 2011 qui l'a fortement dégradé et le rectificatif de cette loi qui l'a remis à jour fin 2011 sans pour autant revenir au niveau de 2004. Le dispositif JEI n'est pas inscrit dans le projet de loi de finances 2013 mais le gouvernement s'est prononcé en faveur du rétablissement de l'exonération des charges sociales. Les détails ne sont pas encore connus, cependant tout porte à croire que, sur ce point-là, les entrepreneurs devraient retrouver le dispositif de 2004 - exception faite de l'Impôt sur les Sociétés, moins primordial pour les startups.

### **Le statut JEI avait été, dès sa création, prévu pour une durée de 8 ans, que va-t-il se passer après 2013 ?**

Nous ne pouvons évidemment rien prédire aujourd'hui, mais François Hollande a laissé entendre qu'au vu des résultats, le JEI devrait perdurer au delà de cette date. Le 1<sup>er</sup> rapport d'évaluation [1] du dispositif « Jeune Entreprise Innovante » publié par la DGCIS en septembre dernier est très favorable et démontre le potentiel du statut. Le rapport fait état du nombre d'emplois créés par ces jeunes entreprises. Nous ne serions pas surpris qu'en s'appuyant sur ce rapport, le dispositif soit au minimum reconduit, voire amélioré.

### **Le Crédit Impôt Recherche (CIR), dispositif complémentaire au JEI a fortement fait parler de lui, quel est son avenir ?**

Le gouvernement a bien compris que l'innovation, la Recherche et le Développement étaient des atouts pour la France, pour sa compétitivité. Au dispositif CIR, qui sera préservé, va même s'ajouter la dimension innovation avec l'arrivée du Crédit Impôt Innovation (CII).

Le rapport du sénateur Michel Berson [2], qui est un des plus complets à ce jour, a révélé le besoin de revoir le CIR pour l'orienter plus en faveur des PME mais ce n'est pas encore suivi dans les faits. Les grands-groupes restent les premiers bénéficiaires de ce dispositif en terme de montant perçu. Il ne faut pas oublier que le CIR est la mesure fiscale la plus importante en faveur des entreprises, au-delà même de l'innovation. Cependant même si ce dispositif est très positif, il n'est pas encore assez développé pour les PME à notre goût. De plus, nous ne sommes toujours pas à l'abri de coup de rabet avec la situation économique que connaît la France actuellement.

Même si le projet de loi de finances 2013 reste clairement orienté vers l'innovation, contrairement aux échos que s'en sont fait les médias, il faut rester vigilant et marteler sans cesse l'absolue nécessité de pérenniser le CIR, d'autant plus pour les PME qui représentent la majorité des créations d'emplois.

### **Pourtant, il y a bien eu un lever de bouclier des entrepreneurs via le mouvement des « Pigeons » ?**

Avec la taxation des entrepreneurs, l'Etat a lancé un très mauvais signal qui a occulté tout le reste. Depuis, le gouvernement est revenu partiellement en arrière mais l'impact psychologique est bien là. C'est un très mauvais coup de communication. Le gouvernement s'est mis à dos les dirigeants

des TPE et PME en très peu de temps et au-delà de nos frontières. Pourtant, l'Etat est conscient que ce sont ces mêmes TPE et PME qui créent la majorité des emplois.

Pour en revenir aux entrepreneurs, leur colère est justifiée puisque même si à court terme, avec les nouvelles dispositions proposées par le Gouvernement, la majorité d'entre eux ne sera pas directement impactée, la taxation accrue des investisseurs devrait, quant à elle, être belle est bien présente. Ils seront certainement moins prêts à prendre des risques si l'Etat prélève jusqu'à 65% de la plus-value qu'ils espèrent réaliser si tout se passe bien. Cela montre un manque de connaissance du gouvernement de la dynamique entrepreneuriale et leur manque d'intérêt pour les entrepreneurs. Tout cela a été très contre-productif et risque au final de freiner les investissements.

### **Malgré tout, il reste encore des secteurs où il fait bon investir ?**

En tant qu'observateur, je constate que le secteur du e-commerce et les services qui y sont associés sont encore très prometteurs. Plus largement l'économie numérique a encore un bel avenir devant elle. L'innovation numérique fait émerger de nombreux services web associés comme la e-réputation, les réseaux sociaux en entreprises, le RTB ... de nouveaux modèles économiques voient le jour en parallèle des nouveaux usages des technologies.

Nous avons suivi également l'évolution des développements autour de l'environnement, du Green Business mais ce n'est pas flagrant. Il n'y a pas eu de grosse réussite, de décollage fulgurant de startup. Pour l'instant, ce sont plus des PME d'une certaine taille et les grands groupes qui sont actifs sur ce secteur.

### **La France a-t-elle une place à jouer dans le numérique ?**

Les développeurs français ont une très bonne réputation. Plus globalement, les formations scientifiques sont reconnues pour leurs qualités. Les ressources intellectuelles d'un bon niveau couplées à un coût en R&D compétitif et à haute valeur ajoutée permettent à la France d'être attractive. Mais il faut conserver ce niveau car d'autres pays, en Europe et ailleurs, tendent à offrir des compétences similaires, notamment en informatique.

### **Paperus est la 100<sup>e</sup> entreprise créée accompagnée par Belle de Mai, votre vision de cette entreprise pleine d'avenir ?**

La réunion entre le virtuel et le réel (« click & mortar » [3]) a déjà montré, avec par exemple la FNAC, que les passerelles entre ces deux mondes fonctionnent, même s'il existe encore certaines difficultés. L'économie numérique a déjà chamboulé le secteur de la musique, il en sera de même pour le livre. La solution que propose Paperus est à suivre de près par les éditeurs. Il ne faut pas qu'ils commettent les mêmes erreurs que pour la musique numérique. Ils sont déjà très en retard par rapport aux usages des consommateurs. Aujourd'hui, tout le monde a pris l'habitude d'utiliser les nouvelles technologies, ce n'est plus réservé aux Geeks [4].

Au-delà de la culture, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les commerçants traditionnels passent au numérique. De nouveaux services packagés seraient nécessaires pour les aider à passer le cap, notamment sur les nouveaux modes de paiement. Je suis convaincu que beaucoup d'initiatives devraient voir le jour prochainement.

[1] Evaluation du dispositif JEI – Septembre 2012 – Sébastien Hallépée & Antoine Houlou Garcia : <http://www.industrie.gouv.fr/p3e/evaluation/evaluation-du-dispositif-JEI.pdf>

[2] Crédit d'impôt recherche : supprimer l'effet d'aubaine pour les grandes entreprises, réorienter le dispositif vers les PME : <http://www.senat.fr/rap/r11-677/r11-677.html>

[3] Click & mortar : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Bricks\\_and\\_clicks](http://fr.wikipedia.org/wiki/Bricks_and_clicks)

[4] Geek : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Geek>

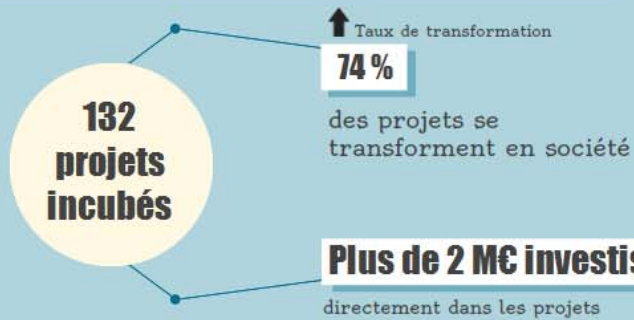


Chiffres clés

# Incubateur Belle de Mai

**100 entreprises créées**

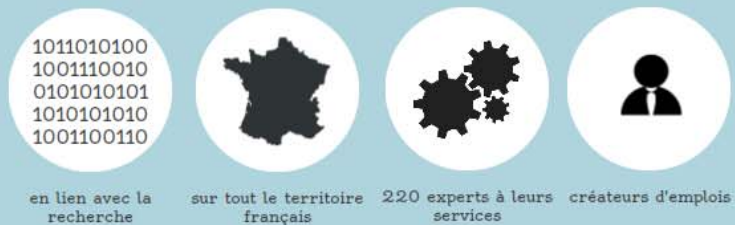
**Depuis décembre 1999**



**75% des entreprises encore en activité**



**100% de projets numériques innovants**



**chercher, innover, entreprendre**





## Membres fondateurs et partenaires



## Contacts presse

**Incubateur Belle de Mai**  
Céline Souliers  
06 07 56 22 76  
[celine.souliers@belledemai.org](mailto:celine.souliers@belledemai.org)

**Relations Presse**  
Julia Santi / Céline Bukiatmé  
06 13 09 44 95 / 06 82 97 48 12  
[julia@santi-associes.eu](mailto:julia@santi-associes.eu) / [celinebukiatme@gmail.com](mailto:celinebukiatme@gmail.com)

